

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-73

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 3

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze octobre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 07 octobre, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - LEJEUNE Laurent à Philippe BOISSET

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet TRAVAUX SUITE AUX INTEMPERIES DU 20 OCTOBRE 2023 -
DEMANDE DE SUBVENTION DSIL

Le maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que les intempéries du 20 octobre 2023 ont provoqué de nombreux dégâts sur toute la commune.

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière auprès des Services de l'Etat dans le cadre de la DSIL selon le plan de financement suivant :

Montant des travaux HT :	1 034 926.90 €
DSIL :	310 478.07 €
Département :	17 719.77 €
DSEC :	706 729.06 €

Envoyé en préfecture le 15/10/2024

Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le

ID : 005-210500583-20241014-202473-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Approuve le plan de financement tel que proposé ci-dessus.

Autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires à ces travaux.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



[Signature]
Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.